

Saint-Victor-sur-Rhins Septembre 2019

www.stvictorsurhins.fr

Inauguration des travaux d'aménagement du centre bourg

Vendredi 30 août, Daniel BEZIN a allié nouveauté et histoire, pour l'inauguration des travaux du bas du bourg.



La Lucienne, locomotive qui a effectué le trajet Saint-Victor/Thizy de 1882 à 1901 a été présenté de plusieurs manières : diaporama, expositions photos, mini-conférence...



En milieu d'après-midi, a débuté devant la locomotive, l'inauguration officielle en présence de Nathalie SARLES, députée ;

Jérémie LACROIX, conseiller départemental ; Sophie ROTKOPF, conseillère régionale ; Hubert ROFFAT, président de la CoPLER ; Daniel BEZIN, maire de Saint-Victor, Christian ABRARD, sous-préfet et Jean-Claude TISSOT, sénateur.

La rentrée scolaire



Solène BUCHY est la nouvelle directrice de l'école. Durant dix ans, elle a été remplaçante puis directrice à l'école de Saint-Forgeux. Habitante d'Amplepuis, elle est ravie d'intégrer l'école de la commune où 130 élèves ont fait leur rentrée.



Les élèves sont répartis en six classes :

- PS/MS de maternelle avec Véronique BOURRAT
- MS/GS de maternelle avec Valérie BANIER
- CP avec Cristelle DIMIER
- CE1/CE2 avec Sophie GIRIN
- CE2/CM1 avec Ka-joua SIONG
- CM1/CM2 avec Solène BUCHY

Céline ROY comble les mi-temps et la journée de décharge de la directrice. L'équipe est donc composée de sept professeurs des écoles (dont une est absente sur la photo), une AVS (Auxiliaire de vie scolaire) et quatre ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) (une absente sur la photo).



Restaurant scolaire

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

A compter de la rentrée scolaire 2019/2020, les tarifs sont fixés comme suit :

- Elève : 3,80 € par repas
Repas de secours : 5,20 €
(Valable pour les enfants non-inscrits dans les délais et qui mangent au restaurant scolaire malgré tout)
- Adulte : 5,20 € par repas.



Informations diverses

Ingrid DARQUY, cuisinière et Pascal THIMONIER, aide de cuisine, travaillent pour préparer aux enfants des produits sains. Ils ont banni : boîtes de conserves, plats tous préparés, le trop sucré ou trop gras. Pour suivre leur travail, il suffit d'aller sur le site Facebook : restaurant scolaire de St Victor sur Rhins. (Aucune photo d'enfants n'est publiée).

De plus, un potager est doucement mis en place afin de faire quelques repas aux enfants (les premières courgettes ont été cueillies) mais cela nécessite beaucoup de travail. Si vous souhaitez aider, vous pouvez vous faire connaître auprès de la mairie. Si vous avez également des légumes en surplus, vous pouvez les remettre à Ingrid qui se fera un plaisir de les cuisiner.



Brocante du 15 août



Comme chaque année, les associations du foot, du comité des fêtes, du basket et de la chasse ont organisé la brocante.

Cette année est marquée par une hausse des inscriptions : 230 exposants étaient présents.

Le jambon à la broche a connu un vrai succès avec 210 repas vendus.

La tombola a aussi été une réussite en grande partie grâce aux commerçants qui ont donné des bons d'achat.

Les associations, la mairie, les commerces, les habitants participent à la bonne réussite de cette journée.



Les Saint-Vic'estivals



Les commerçants de Saint-Victor se sont réunis deux soirées à partir de 19 h 30 sur la place Carnot : le 12 juillet et le 9 août ainsi qu'un matin le 28 juillet sous l'auvent du bar des Voyageurs.

En soirée, les commerçants ont placé des tables, des bancs et deux barbecues ont été allumés. Pour étancher une petite soif, il suffisait d'aller au bar-restaurant les Voyageurs.

Une petite faim, l'ÉpiceAchris proposait viande et légumes, la boulangerie Dumas vendait une multitude de pains aux saveurs et aux formes variées ainsi que des glaces et des verrines fraises chantilly, le tout fait maison. La fromagerie Filleton était présente avec ses délicieux fromages et yaourts.

Une nouveauté cette année, le food-truck récemment installé a préparé des frites.

Pour le petit déjeuner, nous attendait : crêpes du food-truck, viennoiseries en tout genre par la boulangerie Dumas, jus de fruit, fruits et charcuterie par l'ÉpiceAchris ainsi que fromage et yaourts par la ferme Filleton.

Quelles autorisations d'urbanisme devez-vous demander ?



Abri de jardin ou

Aménagement
des combles ou



véranda

Aucune formalité si la surface de plancher et d'emprise au sol est inférieure ou égale à 5m².
Déclaration de travaux si la surface de plancher ou d'emprise au sol excède 5m² sans que l'une et l'autre ne dépassent 20m².

Permis de construire au-delà de 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.



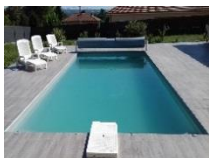
Création ou agrandissement d'ouvertures
Déclaration de travaux car modification de l'aspect extérieur

des lieux.

Surélévation
Déclaration de travaux jusqu'à 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.



Permis de construire au-delà de 20m² de surface en plus.



Piscine
Aucune formalité jusqu'à 10m².
Déclaration de travaux pour un bassin découvert de 10 à 100m² ou dont la

couverture fixe ou mobile n'exède pas 1,80m de hauteur.

Permis de construire pour un bassin découvert de plus de 100m² ou dont la couverture fixe ou mobile dépasse 1,80m de hauteur.



Serre
Aucune formalité si la hauteur est inférieure ou égale à 1,80m.
Déclaration de travaux si sa hauteur dépasse 1,80m mais reste en dessous de 4m, et si la surface

n'exède pas 2 000m².

Permis de construire au-delà de 4m de hauteur ou de 2000m² de surface.

Terrasse
Aucune formalité pour une terrasse de plain-pied avec le rez-de-chaussée.



Transformation d'un garage en pièce à vivre



Déclaration de travaux voire **Permis de construire** en cas de modification des structures porteuses ou de la façade (création d'une fenêtre ou d'une porte donnant sur l'extérieur).

Précisions sur la hausse de la taxe d'assainissement

Votre facture d'eau pour les foyers raccordés au réseau collectif est composée :

- du nombre de m³ consommé réglé auprès du syndicat Rhône Loire-Nord
- les frais de gestion de notre fermier exploitant (SUEZ)
- les différentes taxes d'assainissement : de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et communale.

Le conseil municipal, lors de la réunion du 26 mars 2019, a décidé d'augmenter la taxe communale d'assainissement collectif.

Que représente cette augmentation par rapport à une consommation moyenne de 120 m³ d'eau potable par an ?

La taxe communale est composée de deux éléments :

- La part fixe par compteur qui passe de 32,70€ à 50,00€
- La part proportionnelle par m³ consommé qui passe de 0,77€ à 0,90€

soit une augmentation de 26,30% exactement et uniquement sur cette partie de la facture.

Pour une consommation de 120m³ par an la taxe communale passera de : 125,10€ à 158,00€ soit une augmentation de votre facture d'eau de 32,90€ par an.

Informations diverses



Pompiers :

Le Lieutenant, Clément BERNARD, Chef de centre de Régn y informe que

le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Régn y change de nom et s'appellera dorénavant le CIS du Val de Rhins. Il rappelle aussi que la vente des calendriers va bientôt débuter et remercie la population de réserver un accueil chaleureux aux pompiers.

Réorganisation des horaires d'ouverture au public de la mairie

Au vu de la nette diminution de fréquentation de la mairie le samedi matin, il est décidé de ne plus ouvrir au public ce jour-là.



Les horaires sont dorénavant les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30.

IMPORTANT : Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer à ces heures, peuvent toujours être reçues sur rendez-vous en téléphonant au 04.74.64.06.18.

Aménagement du pont du Saunier



La mairie vous informe du changement de signalétique au niveau du pont du Saunier. Il a été effectué pour plus de sécurité pour les automobilistes ainsi que pour les piétons.

Christian GIRAUDON

Ancien directeur de l'école de Saint-Victor-Sur-Rhins et passionné de vidéo, d'écriture et de son village, Christian, au cours des années a publié entre autres « les anciens racontent » mais a aussi publié des vidéos sur YouTube. N'hésitez pas à aller jeter un coup d'œil.



L'ÉTAT-CIVIL



Il s sont nés

DUGLAT Tiago
GOINE Emmy

1^{er} août
8 septembre



Il s se sont mariés

MAGNIN Pierre et COSGROVE Beth Erin

10 août



Il nous a quittés

COTE Jean

9 septembre



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

« **Prévenir les bobos de l'hiver** » MJC
vendredi 04, 18h30 à 20h30, salle des anciens

Repas des aînés, CCAS
dimanche 06, salle des sports

« **Echange autour de la permaculture** » MJC
vendredi 11 à 18h30, salle des anciens

Repas, FNACA
samedi 19, salle des fêtes

Assemblée générale, Placomusophiles
vendredi 25, salle des anciens

Concours de fermeture, Boule Amicale
samedi 26, boulodrome

NOVEMBRE

Atelier jeux de société – MJC (sur inscriptions)
dimanche 03, salle des sports

Assemblée Générale, Boule Amicale
vendredi 15, boulodrome

DECEMBRE

Marché de Noël, Comité des Fêtes
dimanche 1^{er}, salle des sports

Cuisiner sain en famille, MJC (sur inscriptions)
dimanche 15, salle des sports

Arbre de Noël, Espérance Basket
vendredi 20, salle des sports

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2019

Accueil périscolaire : tarifs à compter du 2 septembre 2019

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les tarifs pour la fréquentation de l'accueil périscolaire, pour l'année 2019/2020, qui restent fixés comme suit :

- Famille avec 1 enfant : 30 €
- Famille avec 2 enfants : 35 €
- Famille avec 3 enfants : 40 €
- Famille avec 4 enfants : 45 €

Aménagement du cœur de bourg

M. le Maire fait le bilan technique et financier de l'aménagement du centre bourg. Le coût total des travaux est de 330 000 € HT, subventionnés à hauteur de 65%.

Quelques aménagements restant à finir courant septembre : plan de ville, garde-corps, éclairage du pont du Rhins et signalétique.

Questions diverses :

Voirie :

Dominique DAMAIS informe que les travaux de voirie de la rue Pasteur et de Beau côté devraient avoir lieu début octobre, ainsi que la reprise de l'enrobé chemin des Oliviers.

Le renouvellement de la conduite d'eau potable et la reprise des branchements sur la rue Pasteur ont démarré aujourd'hui.

Extension du columbarium :

Daniel BEZIN signale que l'entreprise GOUTAUDIER devrait engager les travaux, pour une réception à la Toussaint.

Club des anciens :

Christian LAFOND signale qu'il commence les travaux de rafraîchissement du club des anciens à partir de demain matin.

L'intégralité des comptes-rendus peut être consultée en mairie ou sur le site internet www.stvictorsurrhins.fr



Bel automne à tous.